

REVUE BELGE  
DE  
NUMISMATIQUE

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE

DIRECTEURS :

MM. LE V<sup>ce</sup> B. DE JONGHE, LE C<sup>te</sup> TH. DE LIMBURG-STIRUM ET A. DE WITTE

1904

SOIXANTIÈME ANNÉE



BRUXELLES,

J. GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI,

*Rue de la Limite, 21.*

1904

## NUMISMATIQUE BRUXELLOISE.

## LES JETONS DES RECEVEURS DE BRUXELLES

SOUS LE RÈGNE

DES ARCHIDUCS ALBERT ET ISABELLE

PLANCHE IX.

Tous les amateurs qui s'occupent de la numismatique bruxelloise savent que la série des jetons des receveurs de cette cité au XVI<sup>e</sup> siècle, est la moins intéressante à étudier, parce qu'aucun de ces jetons ne porte les armoiries personnelles de ces fonctionnaires, ainsi qu'il était d'usage aux deux siècles précédents, mais que toutes ces pièces se bornent à offrir sur leurs faces, les unes les types de *Saint-Michel*, de *Sainte-Gudule*, ou un symbole quelconque, tel le *jugement dernier*, etc., etc., les autres, les moins nombreuses, le buste de l'empereur Charles-Quint, ou celui de son fils, le roi Philippe II.

De cette suppression des armoiries patriciennes on ne peut augurer, cependant, la disparition complète et prochaine de la frappe au type des jetons

inaugurée officiellement en 1334, attendu qu'au XVII<sup>e</sup> siècle on les trouve plus régulièrement émis que jamais, jusqu'en 1698, date de leur disparition définitive.

Nous pensons que leur transformation nouvelle, au XVI<sup>e</sup> siècle, n'est pas due à un progrès social : l'introduction des chiffres arabes au dernier quart du siècle précédent et par conséquent l'adoption et la propagation des règles de l'arithmétique dans toutes les classes de la société, mais bien plutôt à une cause politique, au long règne de Charles-Quint, dont l'autocratie se faisait pardonner par ses nombreuses conquêtes, et le non moins long règne de Philippe II, qui n'a laissé dans la mémoire du peuple belge que l'exécration la plus enracinée.

Ces deux souverains, soit par leurs ordonnances propres, soit à l'intervention de leurs gouverneurs généraux, bouleversèrent si souvent l'administration communale de Bruxelles, qu'il ne vint à l'idée d'aucun fonctionnaire sortant de charge de rappeler par un souvenir tangible sa participation aux affaires publiques.

Aussi est-ce avec une joie profonde que nos ancêtres virent arriver la fin du règne de Philippe II, et ce fut l'espérance au cœur qu'ils accueillirent le règne de justice et de mansuétude des archiducs Albert et Isabelle, dont l'entrée triomphale se fit à Bruxelles en 1599, événement représenté sur le premier jeton de la petite série particulière des

pièces frappées sous ces princes par les receveurs de Bruxelles.

Ce sont les neuf jetons qui la composent dont nous voulons nous occuper aujourd'hui; elle va de 1599 à 1619, ou plutôt jusqu'au 12 juin 1620, date d'une ordonnance par laquelle les archiducs autorisent les receveurs de Bruxelles à prendre le titre de *Seigneurs-Trésoriers*.

Cette petite série formera, en quelque sorte, comme l'introduction à l'histoire des jetons frappés par ces nouveaux fonctionnaires de 1620 à 1698, date que porte le dernier jeton frappé.

Voici, tout d'abord, la liste des premiers et deuxièmes receveurs patriciens en exercice pendant les années 1599 à 1620; nous ne parlons pas de leurs autres collègues plébéiens, attendu que pendant tout le XVII<sup>e</sup> siècle, aucun des quatre receveurs plébéiens ne figure sur les revers des jetons annuels de cette époque finale.

Nous ferons suivre cette liste de la description des neuf jetons figurés sur la planche qui accompagne cet article et des observations que cette série spéciale pourra réclamer.

PREMIERS RECEVEURS :	DEUXIÈMES RECEVEURS :
1598 et 1599. Charles de Lathem,	Franç. Absoloens.
1600 et 1601. Franç. Absoloens,	Théodore Fourneau.
1602. Théodore Fourneau (1),	J. T'Serclaes.

(1) Le premier receveur de 1602, Théodore Fourneau, est nommé conseiller de Brabant; il est remplacé par Franç. Absoloens.

1603 et 1604.	J. T'Serclaes,	Maitre Théodore Schotte.
	1605. Théodore Schotte,	J. de Bruxelles.
	1606. J. de Bruxelles,	Egide de Busleyden.
	1607. Egide de Busleyden,	Antoine de Gottignies.
	1608. Antoine de Gottignies,	Charles de Lathem (1).
	1609. H. de Dongelberghe,	J. de Bruxelles.
	1610. J. de Bruxelles,	Jacques Vander Noot.
	1611. Jacques Vander Noot,	J. T'Serclaes.
	1612. J. T'Serclaes,	Balthazar de Lauretten.
	1613. Balthazar de Lauretten,	J. de Bruxelles.
1614 et	1615. J. de Bruxelles,	Franç. Vander Cruyce.
	1616. Franç. Vander Cruyce.	Pierre Schotte.
	1617. Pierre Schotte,	Engelbert Taye.
	1618. Engelbert Taye,	Engelbert de Raveschot.
	1619. Engelbert de Raveschot,	André de Wesembeke.

Ce qui frappe tout d'abord, en parcourant ce tableau, c'est de voir que toujours le *second receveur* d'une année devient le *premier* pour l'année suivante; cet usage administratif, inconnu aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, se rencontre parfois au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, pour s'accroître davantage à la fin de ce même siècle et devenir la règle au XVII<sup>e</sup>. Les quelques exceptions que l'on rencontre ne font que confirmer cette règle : c'est ainsi qu'en 1608, Charles de Lathem, le second receveur, ne devient pas le premier pour l'année suivante, parce qu'il est élu premier bourgmestre patricien. Il en est de même pour toutes les exceptions à cet usage nouveau.

(1) Charles de Lathem, deuxième receveur en 1608, est nommé premier bourgmestre l'année suivante.

Rarement les administrateurs sont prorogés pour une seconde année, comme il arrivait si souvent au siècle précédent, où l'on voit fréquemment les mêmes fonctionnaires rester en place pendant plusieurs années.

Bien que ce ne fut qu'en 1599 que les archiducs prirent possession du pouvoir, nous avons du faire figurer sur la liste les receveurs de 1598, parce que les fonctionnaires de cette dernière année, furent prorogés pour 1599.

Abordons maintenant l'analyse des jetons de cette série spéciale et décrivons les neuf jetons qui la compose.

I. — 1599. Van Loon, tome I-521. — D<sup>r</sup> Dugniolle, 3473.

— Les archiducs assis dans un char triomphal traîné par quatre chevaux. Ils tiennent à la main une branche d'olivier et la scène est éclairée par un soleil splendide.

Légende : \*DABIT \*EXPECTATA \*TVERI \* 1599.

*Revers* : Saint-Michel combattant le démon. (Armoirie de la ville de Bruxelles.)

Légende : ✠ \* CALCVLI \* CIVITA \* BRVXELL \* 1599 \*

*Voir n° 1 de la planche.*

Comme nous venons de le dire plus haut, ce furent les mêmes magistrats qui administrèrent

les finances pour les années 1598 et 1599; ce fut donc *Charles de Lathem*, le premier receveur, pour ces deux années, qui fit frapper ce jeton, afin de commémorer l'entrée d'Albert et Isabelle à Bruxelles, le 5 septembre 1599, qui se fit avec une pompe extraordinaire. Ce jeton exprime en même temps l'espoir que ce nouveau règne sera un règne de paix et de prospérité.

Il existe de cette pièce des exemplaires avec une légère variété de coin, mais cela est sans importance.

Les magistrats de 1600 furent également prorogés pour l'année 1601, et ce fut *Franç. Absolons*, le premier receveur, qui fit forger le jeton suivant :

· II. — 1601. G. Van Orden, tome I, n° 1061. — Dugniolle, 3524.

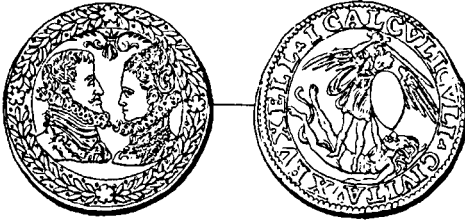
— Dans une couronne, les bustes affrontés des archiducs. Sans légende.

*Revers* : Saint-Michel combattant le démon. (Armoirie de Bruxelles.)

Légende : \* CALCVLI \* CIVITA \* BRVXELL \*  
1601.

Voir n° 2 de la planche.

Dans la belle collection de M. Alphonse de Witte, il existe une variété de ce jeton que nous reproduisons ci-contre.



et qui diffère du jeton précédent en ce qu'il ne porte aucune date, et que le mot *calculi* commence un peu plus à gauche.

Nous ne connaissons ce jeton dans aucun autre cabinet et il n'est cité dans aucun catalogue de collection réputée. Cette rareté nous l'a fait reproduire ci-dessus, bien qu'il soit indubitablement le simple résultat d'une erreur commise par l'ouvrier graveur chargé d'enfoncer les lettres de la légende dans le coin du revers. Les nombreuses incorrections que présente cette légende ne le prouvent que trop.

Pour 1602, le premier receveur est *Théodore Fourneau*, mais, comme dès son entrée en fonctions il est nommé conseiller de Brabant, il est remplacé par *Franç. Absoloens*, le premier receveur des années précédentes 1600 et 1601.

Il n'existe pas d'autre jeton pour les années 1600 à 1602, pendant lesquelles *Franç. Absoloens* exerça les fonctions de premier receveur.

Pour les années 1603 et 1604, ce fut *Sire Jean T'Serclaes* qui fut le premier receveur et qui fit



frapper le jeton suivant en 1605, à sa sortie de charge :

III. — 1605. G. Van Orden, tome I, n° 1090, rectifié : tome II, n° 181. — Dugniolle, 3604.

— Un jardinier arrosant un arbre.

Légende : En haut · 1605 · ; au bas : \* SI · FO-VEAS · NVTRIO.

*Au revers* : Deux hommes arrachant des branches à un arbre, au pied duquel se voit un petit écu au Saint-Michel.

Légende : Au haut \* CALCVL · CIVIT · BRV-XELL · ; au bas : SI · LÆDAS · PEREO ·

Voir n° 3 de la planche.

Pour les années 1605, 1606 et 1607, les premiers receveurs furent *Théodore Schotte, J. de Bruxelles* et *Égide Busleyden*, qui ne firent point forger de jetons à leurs sorties de charge.

Pour l'année 1608, le premier receveur fut *Antoine de Gottignies*, qui fit frapper le jeton suivant, à la fin de son mandat :

IV. — 1609. Van Loon, tome II-58. — Dugniolle, 3657.

— Deux chariots chargés, allant, en sens inverse, entre deux villes ; au milieu des oiseaux (1).

(1) Nous ne savons pour quel motif Van Loon a interverti l'ordre des faces de ce jeton, contrairement à ses descriptions des jetons 1 et 5 de notre planche. Nous renvoyons le lecteur à ses descriptions symbo-

Légende : \* PVBLICA · NVTRIT · AMOR · 1609.

*Revers* : La Prudence tient de la main gauche le caducée de Mercure et de la main droite une épée qu'elle pose sur une enclume, orné du Saint-Michel (omis par Van Loon).


Légende : En haut : PRVDENTIA · FIRMAT · ;  
en bas : CAL · CIVIT · BRVX.

*Voir* n° 4 de la planche.

Le second receveur de 1608, *Sire Charles de Lathem*, ayant été élu premier bourgmestre pour 1609, ce fut *H. de Dongelberghe* qui fut nommé premier receveur pour cette dernière année et qui fit forger le jeton suivant à sa sortie de charge :

V. — 1610. Van Loon, tome II-68. — Dugniolle, 3668.

— Un homme debout, portant un cœur dans chaque main.

Légende :  VÆ · DVPLICI · CORDE · EC-CLES · Z · 1610.

*Revers* : La Justice debout, un bandeau sur les yeux, et tenant de la main droite une épée et de la gauche une balance en équilibre.

Légende : IVSTITIA · SI · CAECA · CAL-CVLI · BRVXELL ·

*Voir* n° 5 de la planche.

C'est le premier jeton de cette série qui porte la marque monétaire de l'atelier d'Anvers.

liques (p. 58 du tome II), de même qu'à ses appréciations élogieuses du règne des archiducs.

Les premiers receveurs nommés en 1610 et 1611, *J. de Bruxelles* et *Jacques Van der Noot*, ne firent point forger de jeton à leur sortie de charge en 1611 et 1612.

Au contraire, le premier receveur nommé en 1612, *J. T'Serclaes*, fit frapper le jeton suivant à la fin de son mandat :

VI. — 1613. G. Van Orden, tome I-1121. — Dugniolle, 3702.

— Un écusson, sommé d'un casque surmonté d'une aigle aux ailes éployées.

Légende :  · CALCVLI · CIVITATIS · BRVXELL · 1613 :

Revers : Saint-Michel combattant le démon. (Armoirie de Bruxelles.)

Légende : SVB · VMBRA · ALARVM · PROTEGE · NOS ·

Voir n° 6 de la planche.

*Jean T'Serclaes* (du lignage de T'Serroelofs) portait de gueules au lion d'argent, armé, lampassé et couronné d'or, chargé sur l'épaule d'un écusson d'or, au chef échiqueté d'argent et de sable.

Ce ne fut que pour sa nomination de 1612 que J.T'Serclaes fit graver ses armoiries sur son jeton, contrairement à ce qu'il fit à sa première nomination de 1603, prorogée à 1604. (Jeton 3 de la planche.)

Pour l'année suivante, le premier receveur *Balthazar de Lauretten* ne fit pas forger de jeton.


Pour les deux années 1614 et 1615, le premier receveur, *J. de Bruxelles*, fit frapper le jeton suivant :

VII. — 1615. G. Van Orden, tome I-1129. — Dugniolle, 3721.

— Deux sacs entièrement remplis d'argent.

Légende : PECVNIAE · OBEDIVNT · OMNIA · 1615.

*Revers* : Saint-Michel combattant le démon. (Armoirie de Bruxelles.)

Légende :  · CALCVLI · AERARII · BRVXELL ·

*Voir* n° 7 de la planche.

Ce jeton est le premier qui porte la marque monétaire de l'atelier de Bruxelles.

Le premier receveur de 1616 fut *Franç. Van der Cruyce*, qui fit frapper le jeton suivant :

VIII. — 1617. G. Van Orden, tome I-1139. — Dugniolle, 3742.

— Un phénix sortant d'un brasier; au haut : un brillant soleil.

Légende :  · DAMNVM \* APPARENS \* FOENVS \* POSTERIS ·

*Revers* : Un chimiste assis près d'un fourneau sur lequel est posé un alambic.

Légende : Au haut : LVCRVM · APPARENS · FVMVS · POSTERIS · ; au bas : CALC · BRVX · 1617.

*Voir* n° 8 de la planche.


*Pierre Schotte*, le premier receveur de 1617, ne fit point graver de jeton.

Pour l'année 1618, *Engelbert Taye*, le premier receveur, fit frapper le dernier jeton de cette série.

IX. — 1619. G. Van Orden, tome I-1145. — Dugniolle, 3760.

— L'écusson d'*Engelbert Taye*, surmonté d'un heaume sommé de deux écus. TENANTS : deux lévriers. — Sans légende.

*Revers* : Saint-Michel allant à gauche et combattant le démon. Le dessin de l'archange est tout différent des autres armoiries de la ville.

Légende :  · CALCVLI · VRBIS · BRVXELL · 1619 \*

Voir n° 9 de la planche.

*Engelbert Taye* (du lignage de T'Serroelofs) portait d'or à la croix de gueules, accompagné au 1 d'un oiseau de sable.

Ces armoiries sont conformes à l'écusson H de la planche XXIV des armoiries patriciennes publiées dans l'*Histoire de la ville de Bruxelles*.

Ce jeton et celui de Jean T'Serclaes (n° 6 de la planche) sont les deux seules pièces de cette série dont les blasons rappellent, au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, l'ancienne coutume inaugurée par le règlement du magistrat de 1334 de faire frapper annuellement des jetons *aux armes* des receveurs à leur sortie de charge. Dans divers de nos articles, nous avons montré la disparition des pièces à ce

